

Le 02 septembre 2013

Communiqué de presse

Distinctions amplement méritées

L'équitation a été particulièrement distinguée par les remises de la Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sport, à

- Madame Yvonne BRICO (la doyenne de la soirée et la Famille équestre du Val d'Oise) Responsable, depuis sa création, le Club Hippique de la Forêt à Andilly, formatrice de nombreux professionnels, organisatrice de nombreuses manifestations départementales et régionales, Dirigeantes aux qualités humaines exemplaires,
- Monsieur Gilbert POUMIER, son voisin responsable du Cercle hippique de La Croix Blanche à Domont, investi dans la discipline du dressage, juge national élite, a été membre des commissions nationales, régionales et départementales de dressage, actuellement secrétaire général du Comité Départemental,
- Pascale RACINE, Membre de l'association d'organisation du concours international de Franconville.

Ces personnalités sont particulièrement représentatives de la famille équestre par le nombre de jeunes formés, éduqués et emmenés aux plus hauts niveaux sportifs.

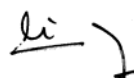
Ces prochaines, semaines, par arrêté du 15/07/13, Stéphane LE FOOL Ministre de l'Agriculture, nomme au grade de Chevalier du Mérite Agricole, des Dirigeants, organisateurs et formateurs au sein des centres du Val d'Oise :

- **Jean Louis BUSSEREAU**, Directeur du Haras de la Chapelle à Vallangoujard,
- **Michel CLEVY**, Directeur du centre équestre le Galop à Sannois,
- **François LEJOUR**, Directeur des Ecuries des Acacias à Marines,

La famille équestre Val d'Oisienne est honorée de ces brillantes récompenses.

Pour tous renseignements : CDEVO Tel : 01.39.59.74.02.

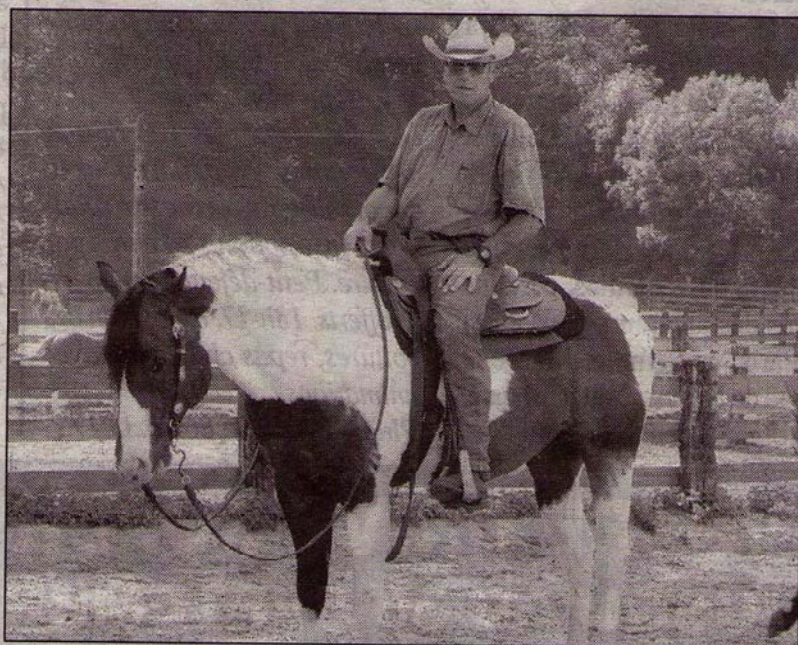
Le Président



Christian LIBES

MARINES Il a reçu le Mérite agricole

François Lejour épinglé



■ **François Lejour, gérant du club équestre de Marines, est moniteur équestre depuis une vingtaine d'années.**

François Lejour, gérant du club équestre "les Acacias" à Marines, a reçu la croix de chevalier dans l'ordre du Mérite agricole pour «services exceptionnels rendus à la cause de l'équitation dans les spécialités d'élevage, d'enseignement et de formation». Moniteur équestre depuis une vingtaine d'années, il est spécialiste de la formation aux métiers du tourisme équestre et agréé par le centre de forma-

tion. «Il est également un digne représentant de la spécialité pointue de la compétition Endurance et spécialiste de la monte américaine», précise Christian Libes, président de la Fédération française d'équitation.

Vecteur économique

Sa médaille, il la doit, selon lui, à son implication pour la remise en route du tourisme équestre sur le Val-d'Oise. Depuis cinq ans, il a notamment participé à

l'identification des chemins existants et à revaloriser les chemins en herbe. Sur ce, rappelle que le cheval est un atout pour l'économie agricole. «Aujourd'hui on l'assimile à un loisir mais c'est un vrai facteur économique. Sur le département, on compte 6 000 chevaux et quand on sait qu'un cheval mange entre 5 et 10 kilos de foin par jour, cela fait qu'on consomme des centaines de tonnes à l'année, sans compter les céréales et aliments complémentaires», souligne le nouveau médaillé.

S'il est content d'avoir obtenu cette distinction, François Lejour espère qu'elle permettra de faire avancer plus vite le travail, notamment la valorisation des surfaces en herbe dans le département. «Aujourd'hui c'est impossible de travailler le Val-d'Oise à cheval car il n'y a aucuns équipements pour faire des haltes contrairement à l'Oise, les Yvelines ou l'Essonne. J'espère aussi qu'il y aura une réelle prise en compte que le cheval est une activité économique.» À 59 ans, son travail à l'ombre est enfin récompensé.